

# Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

Depuis la dernière Assemblée générale, votre Conseil a tenu 25 séances ordinaires et 11 séances extraordinaires. Tous les membres du Conseil ont assisté régulièrement à ces réunions et y ont apporté leur collaboration pour la bonne marche de notre Association.

Notre camarade Hartmann ayant donné sa démission de conseiller, le Conseil, conformément à l'article 19 de nos statuts, a pourvu à son remplacement en désignant notre camarade Messager, celui-ci ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages à la dernière Assemblée; en votant le rapport, le Conseil vous demande de ratifier ce choix.

Notre camarade Mégret a demandé à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous avons à enregistrer les démissions des camarades Calvet, Hervy, Jéko, Daffon, Carré (Charles) et Ferréol.

Nous vous présentons les demandes d'inscription que nous avons reçues jusqu'à ce jour, et qui sont en règle avec l'article 9 de nos statuts: ce sont celles des camarades Olivry (Henri), Fortier (Georges), Doussedan (Gaston), Prud'homme (Léon), Lévénès (Jean), Miesch (Louis), Marineau (Albert), Delumme (Charles), Poli (Marc), Rischier (Louis-Eugène), Saintrapt (André), Gaudier (Henri), Leprince (Léon).

Nous vous présentons l'adhésion définitive des camarades dont les noms suivent et ayant fait leur stage: Pillas, Joly, Dutto, Pradel, Crespeau, Duplessis, Rigolt, Simoëns, Nart, Leleu, Garnichey, Plénard (A.).

Ces camarades seront admis comme associés après un vote de l'Assemblée.

Pour activer nos nombreux travaux, nous avons été appelés à faire venir pour leur stage un grand nombre de camarades, et nous avons embauché aussi, pour une période de 3 mois, des manœuvres auxiliaires et des auxiliaires professionnels.

Nous avons fait la proposition, en réunion d'atelier, à nos camarades, de faire une maximum de 54 heures par semaine jusqu'au 31 décembre 1920; cette proposition a été acceptée et nous espérons, de cette façon, avec la bonne volonté et l'effort de tous, de pouvoir avancer les commandes dont le retard a été causé par la difficulté d'approvisionnement en matières premières, cause involontaire que nous n'avons pu éviter.

L'augmentation de 0 fr. 25 de l'heure votée en principe à l'Assemblée du 30 mai dernier, a été mise en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> août 1920. Après entente en réunion d'atelier, le paiement en a été réservé jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1921.

Nous avons pris part à différents concours pour l'administration des P. T. T. et nous avons obtenu les adjudications suivantes: 1.000 transmetteurs, 8.000 combinés, 2.000 appliques murales, 2.000 transmetteurs amovibles, pour la somme de 1.283.100 francs.

Dernièrement, l'Administration des P. T. T. nous a passé un avenant à notre marché du 15 octobre 1919, pour la fourniture et l'installation de compteurs semi-automatiques destinés aux tableaux extensibles; cette fourniture s'élève à la somme de 980.845 francs.

Viennent s'ajouter à ces travaux une fourniture de transformateurs et l'installation de tableaux multiples au Central téléphonique d'Auxerre, dont le montant s'élève environ à la somme de 212.300 francs. L'extension du multiple de Limoges s'élève à 304.503 francs.

La Compagnie des chemins de fer d'Orléans nous a confié un certain nombre de commandes, entre autres une fourniture de tableaux à petite capacité pour la somme de 134.000 francs. Nous avons une commande de 500 moteurs électriques pour une importante Compagnie et dont la fabrication se poursuit hâtivement pour satisfaire ces nouveaux clients qui, par la suite, pourraient nous demander de ces moteurs en plus grande quantité.

La vente de nos appareils pour la clientèle privée est toujours en progression.

Les demandes, toujours plus nombreuses, de nos tableaux à batterie centrale et l'étude des multiples et extensions donnant un surcroît de travail à nos deux ingénieurs, nous avons décidé d'adjoindre un collaborateur à M. Wilhem.

Nos camarades qui ont fait l'installation du multiple à Casablanca repartiront d'ici peu pour terminer le premier marché et, dès maintenant, nous envisageons l'extension dont le montant sera supérieur à la première installation.

Notre camarade Gabanou, qui était momentanément le représentant de notre magasin de vente à Strasbourg, a accepté définitivement cette fonction.

Notre école d'apprentissage continue à fonctionner d'une manière satisfaisante; une série de jeunes apprentis vient de rentrer au mois d'octobre.

Nos jeunes gens de 3<sup>e</sup> année viennent de nous quitter pour aller travailler dans de différentes maisons de mécanique où, comme nous l'espérons, ils continueront à se perfectionner en s'inspirant des bons principes et méthodes qu'ils ont reçus de leurs professeurs.

Voici, camarades, l'exposé général de nos travaux depuis la dernière Assemblée générale. Vous pourrez constater la progression toujours croissante de notre Association, grâce au dévouement de tous les camarades qui, journellement, apportent leurs conceptions et leur activité pour le bien de tous.

*Le Conseil.*